MAGAZINE D'INFORMATION INTERCOMMUNAL

SUD HÉRAULT Magazine

AOÛT 2018 N°7

Action sociale - REPORTAGE

Nos jeunes ont du talent !

pages 10-11

Économie

Tiers-lieux d'entreprises : Ouverture prochaine de plusieurs sites ! pages 12-15

Environnement

Le verre : un emballage recyclable à l'infini pages 18-19

Tourisme

Le label « Grand site Occitanie » obtenu ! pages 20-23

Sud Hérault COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

03 Édito du Président
04 Budget intercommunal
06 Action sociale
10 Vivre en Sud-Hérault : Nos jeunes ont du talent !
12 Économie, urbanisme et mutualisation
16 Vivre en Sud-Hérault : Trophées del'entrepreneuriat 2018
18 Environnement
20 Tourisme
24 Vivre en Sud-Hérault : Cessenon-sur-Orb
26 Culture – Patrimoine
30 GEMAPI

Magazine de la communauté de communes Sud-Hérault
Journal d'information édité par la communauté de communes Sud-Hérault
1, allée du Languedoc - 34620 PUISSERGUIER
Tél. 04 67 93 89 54 - Fax : 04 67 93 73 32 - E-mail : accueil@cc-sud-herault.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Badenas

Rédaction : Comité de rédaction

Crédits photos : © Melkan Bassil – photographepatrimoine.com - © Valentin Antonuccio (p.10) - © Sarcasm (p.10) - © Tom Deconchy (p.11) - © Vélo Club Saint-Chinianais (p.11) - © Optique du Lirou (p.16) - © Les Terrasses Gabrielle (p.16) - © Gary Décor (p.17) - © Fanny Lacombe (p.17) - © Restaurant Le village (p.17) - © Docteur Ordinateur (p.17) - © OTI Du canal du Midi au Saint-Chinian (p.20 ; p.23) - © École de musique Sud-Hérault (p.26) - © Iris Brunner (p.28) © Sandra Michel (p.28-29) - © Syndicat Mixte de la vallée de l'Orb et du Libron (p.31)

Création et réalisation : contact@loicbeillet.com

Impression : pure impression - www.pure-impression.fr

Tirage : 10 000 exemplaires

Numéro ISSN : En cours d'attribution

Toute reproduction totale ou partielle est interdite.

PEFC 10-31-2264 Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-france.org

Jean-Noël BADENAS
Président de la communauté de communes Sud-Hérault
Maire de Puisserguier
Conseiller régional Occitanie

Édito du Président

Une Communauté de communes attentive à ses habitants...

La situation ambiante d'aggravation des fractures territoriales de ces dernières années où de nombreux territoires se sentent abandonnés (recul des services publics, départ des jeunes, chômage...) confère à l'Intercommunalité une mission essentielle pour atténuer les effets des désengagements de l'Etat dans certains secteurs, voire les assumer en lieu et place.
Mais pour ce faire, il nous est demandé d'élargir notre champ d'intervention dans un contexte budgétaire contraint, avec des charges nouvelles à assumer et des ressources qui se rarifient, tout en ayant le souci constant de ne pas alourdir inconsidérément la pression fiscale...
Or si l'État trace le chemin, dit sa stratégie pour le Pays et garantit ainsi la cohérence du territoire national, il doit veiller à garantir aux acteurs locaux, parmi lesquels les Intercommunalités, de disposer des moyens nécessaires pour remplir leur mission.

Vous l'aurez compris, le challenge est rude, la marge de manœuvre étroite mais la détermination qui nous anime ne faiblit pas !

Sud-Hérault n'a cessé de se structurer au fil des années pour être présente dans votre quotidien, au travers des compétences obligatoires qui lui ont été conférées et d'autres facultatives que les Communes lui ont confiées. Vous disposez là, chers administrés, d'une Communauté de communes qui se veut avant tout attentive au bien-être, au mieux-être, de ses habitants.
La traduction chiffrée de ce volontarisme se retrouve dans **l'acte budgétaire**, dont vous pourrez appréhender le contenu dans ce magazine et qui a recueilli l'unanimité des votes du Conseil en mars dernier.

Je remercie une fois encore les Élus communautaires pour leur assiduité et la qualité de leur engagement à mes côtés, tous sont conscients d'œuvrer pour leur commune en œuvrant au sein de cette assemblée !
Notre territoire communautaire, aux atouts indiscutables, mérite assurément cet engagement, tant les défis à relever sont nombreux !

Je vous laisse découvrir ce Magazine Info estival où sont égrenées les politiques communautaires, qui parle d'actions innovantes, met en lumière des acteurs du territoires publics ou privés, et donne la parole aux plus jeunes d'entre nous !
Je vous souhaite, à toutes et tous, un bel été 2018 en SUD-HÉRAULT !

Jean-Noël BADENAS

Et si nous parlions Finances !

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.
Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.
D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.
La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

BUDGET GÉNÉRAL – Budget Primitif 2018

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Frais de fonctionnement des services	5 280 028 €
FNGIR	1 166 796 €
Reversements aux communes	476 918 €
Autofinancement pour financement d'investissement	2 011 034 €
Charges de personnel et frais assimilés	2 908 087 €
Opérations d'ordre	434 330 €
Intérêts emprunts	74 119 €
Divers	5 000 €
TOTAL	12 356 312 €

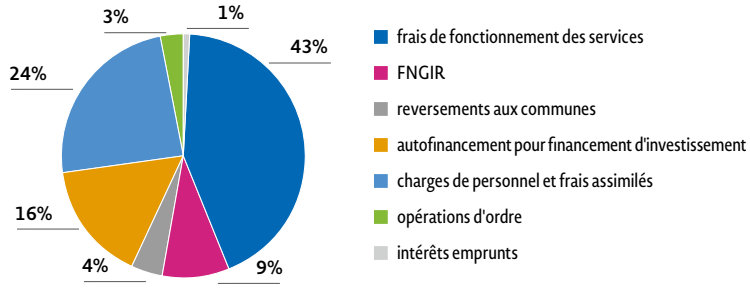

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Reprise d'excédent 2017	3 748 901 €
Impôts et taxes	6 279 803 €
Dotations, subventions, participations	1 644 999 €
Produits des services	536 335 €
Opérations d'ordre	146 274 €
TOTAL	12 356 312 €

Dotation d'intercommunalité 571 205 € - Dotation de compensation 241920 €
Les impôts locaux n'ont pas été augmentés : Taxe d'habitation 10,70 % - Taxe Foncière non bâtie 2,90 % - Contribution Foncière des Entreprises 32,38 % - Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères 16,85 % (uniformisée sur l'ensemble du territoire pour la 1re année) - Taxe GEMAPI produit attendu 320 000 € (création car transfert de la compétence au 1er janvier 2018

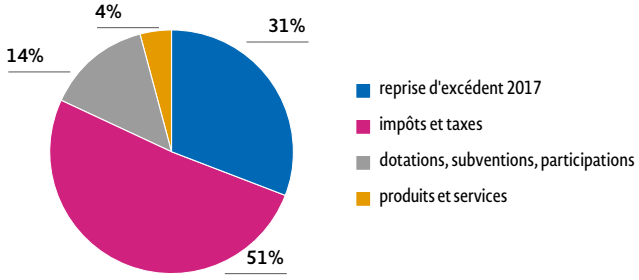

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement capital des prêts	359 868 €
Travaux, acquisitions	6 456 970 €
Reprise déficit 2017	596 651 €
Opérations d'ordre	70 568 €
TOTAL	**7 484 057 €**

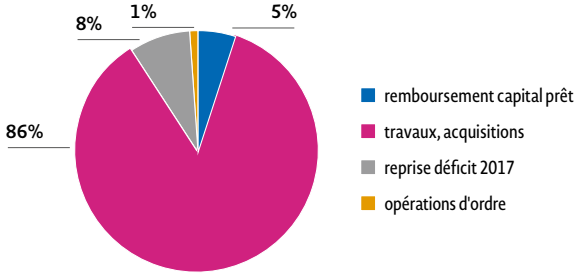

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Autofinancement	3 111 088€
subventions	2 479 703 €
FCTVA	873 287 €
Prêts	585 649 €
Opérations d'ordre	434 330 €
TOTAL	**7 484 057 €**

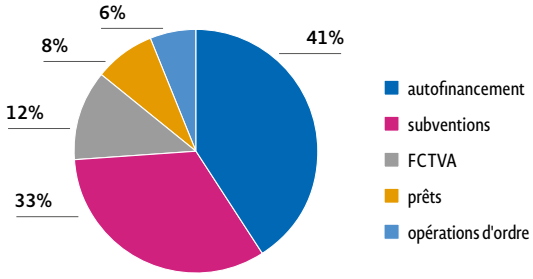

En investissement, sont prévues, notamment pour les plus significatives, les opérations suivantes :
Aménagement des locaux techniques - Mise aux normes des déchetteries - Acquisition de caches conteneurs - Eclairage public - Voie Verte - Sentiers de randonnée - Tiers lieux Saint-Chinian et Puisserguier (espaces de travail en centres bourgs) - Plan Objet (patrimoine) - Aménagement MSAP de Capestang - Construction d'une maison multiservices à Cessenon sur Orb - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Restauration des berges, protection contre les inondations (bassins écrêteurs, systèmes d'endiguement)

TOTAL DES DÉPENSES PAR POLITIQUE

L'ensemble de ce budget s'équilibre donc :
· En dépenses et recettes de fonctionnement à 12 356 312 €
· En dépenses et recettes d'investissement à 7 484 057 €
Il a été voté le 21 mars 2018, avec pour objectifs la volonté de maîtriser les dépenses à caractère général ; de stabiliser la fiscalité (la création de la Taxe Gemapi correspondant à l'exercice d'une nouvelle compétence au 1er janvier 2018) ; de mobiliser des subventions ; de maintenir la qualité des services dans le cadre des politiques menées par la Communauté, à savoir :

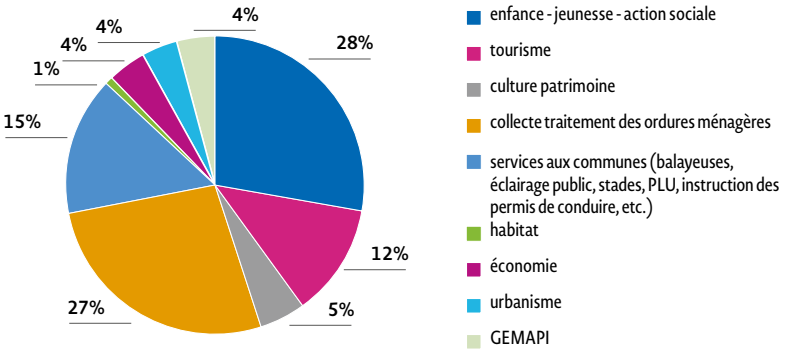

PRINCIPAUX RATIOS

fonctionnement	Valeurs BP 2018	Moyenne nationale
Dépenses réelles de fonctionnement / population	555.30	1 151,00
Produit des impositions directes / population	162.74	549,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	478.31	1375.00
Dépenses d'équipement brut / population	361.78	369.00
Encours de dette / population	184.59	970.00
DGF / population	45.56	249.00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	29.34 %	56.70 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	38.59 %	70.60 %

Bernard BOSC
Vice-président en charge de l'Action sociale
Adjoint au maire de Cessenon-sur-Orb

Lutter contre les discriminations et la fracture numérique, un enjeu majeur pour nos territoires ruraux !

La fracture numérique représente un obstacle dans l'accès aux droits, un fossé se creuse et accentue les inégalités. La dématérialisation des services publics est de plus en plus présente et frappe d'exclusion numérique les populations les plus en difficulté.

34 % de la population de Sud-Hérault est âgée de plus de 60 ans et 14 % de plus de 75 ans : Comment peut-on exiger d'elle un accès au numérique pour remplir sa feuille d'imposition, faire sa demande de pension retraite ou un remboursement santé ?

Afin de réduire le fossé des inégalités qui se creuse sur un territoire comptant une population déjà fragilisée, SUD-HERAULT œuvre afin d'accompagner ses administrés vers leur accès aux droits.

C'est ainsi qu'en 2017, 10% de la population de la Communauté de communes Sud-Hérault a bénéficié d'un accompagnement dans nos Maisons de Services Au Public (M.S.A.P.).

Face au constat de la détermination des administrations à poursuivre dans la voix de la dématérialisation, nous avons choisi d'aller encore plus loin dans les services proposés afin d'accompagner chacun dans son quotidien. Nos deux Maisons de Services Au public accueillent toujours un public de plus en plus nombreux, l'une se situant à Capestang et la deuxième étant itinérante. Nous sommes maintenant présents dans 4 villages supplémentaires soit sur 9 villages de la communauté de communes.

Monsieur le Sous-Préfet de Béziers, présent chaque année lors des réunions bilans, a plébiscité cette année encore le travail fait, lors de sa visite au siège en mai dernier et nous ne pouvons qu'être satisfaits d'être cité en exemple par ses services.

Enfin, nous travaillons à la réalisation d'un service délégué par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) afin de prévenir la fragilité des jeunes seniors au travers d'une approche globale et ce en ciblant de manière précoce les risques de fragilité.

Tous ces dispositifs seront déployés, dès la fin de l'année pour Capestang, et en 2020 pour Cessenon/Orb, dans des locaux spécialement dédiés au service Action Sociale Sud-Hérault.

Parce que l'Action Sociale est un service intergénérationnel, et parce que les vacances sont là, je me dois de revenir vers les plus jeunes d'entre nous, pour leur souhaiter un bel été dans nos Centres de loisirs Planète Lirou et Planète Orb où leur sera proposé un programme estival en musique !

L'entrée à l'école maternelle, une préparation en douceur

Parents et enfants franchissent ensemble une première étape sur le chemin de l'école avant la « rentrée »

Parce que l'entrée à l'école maternelle est un moment chargé d'émotions pour les petits et les grands, le service Petite Enfance accompagne cette étape en réunissant tous les acteurs concernés autour des futurs écoliers : parents, enseignants, mais aussi professionnels de la petite enfance, dans le cadre **« d'actions passerelles »**. Au cours d'une matinée, les enfants du Lieu d'Accueil Enfants Parents « Canal-Jeu » et du Relais Assistants Maternels sont invités à venir avec leur parents ou assistante maternelle pour jouer, visiter et découvrir l'école et ses premiers rituels. **Un tel passage de relais entre la toute petite enfance et l'école maternelle permet une familiarisation en douceur d'enfants qui font déjà l'expérience de la collectivité au sein du RAM, de Canal-Jeu** ou encore des **centres de loisirs** au cours de cet été.

Carte sur table, une action coup de pouce !

Des restaurants s'investissent pour l'emploi des jeunes du territoire

Au cours du mois d'avril, ce sont environ 1000 cartes comprenant les CV de 10 jeunes du territoire qui ont été distribuées dans 12 restaurants partenaires sur les communes de Saint-Chinian, Cessenon-sur-Orb, Capestang, Puisserguier et Cruzy. Cette mobilisation des restaurateurs a été possible grâce à l'implication du service Economie qui s'est appuyé sur sa connaissance des professionnels du territoire et de la MLI.

Partant du principe que toute personne venant déjeuner ou diner au restaurant est un recruteur potentiel, celui-ci peut, en attendant son plat, consulter une carte présentée sous la forme de menu comprenant 10 CV. Si l'un d'entre eux attire son attention, il contacte alors directement la Mission Locale du Biterrois qui le met en lien avec le candidat.

Cette démarche, qui a fait ses preuves à Béziers où chaque année près de 70% des participants trouvent un emploi grâce à cette action, contribue à la valorisation du parcours des jeunes et à la lutte contre les discriminations grâce à des CV complètement anonymes.

Les centres de loisirs se mettent en rythme

Un Été en musique :

Cette année encore, les enfants du territoire pourront profiter des multiples activités proposées, du 9 juillet au 29 août 2018, le tout en musique !

Au programme : stages d'équitation, éveil musical, sorties nature et sports en tout genre, pour des vacances qui ont vocation à satisfaire le plus grand nombre. Des séjours sont également proposés pour les 6-8 ans, les 9-11 ans et les 12-17 ans pour un premier pas vers l'autonomie.

Changement de rythme pour la rentrée de septembre :

Afin de s'adapter à la modification des rythmes scolaires mis en place par les communes, le centre de loisirs Planète Lirou accueillera les enfants tous les mercredis de 7h30 à 18h30. Les familles qui le souhaitent pourront bénéficier d'un service de transport.

À l'heure du numérique :

C'est un service qui était très attendu des familles, l'inscription et le paiement en ligne sont maintenant possible. La constitution du dossier au préalable, est toujours nécessaire auprès du bureau des inscriptions.

Pour plus d'information, contacter le 04 67 93 89 54 ou centreloisirs@cc-sud-herault.fr

Maison de services au public

Ateliers Numériques Itinérants (A.N.I.) : Un accès numérique pour accéder à ses droits

Suite à l'expérimentation des ateliers numériques itinérants mis en place par les jeunes en service civiques en 2017, les M.S.A.P. Sud-Hérault (Maisons de Services Au Public) ont créé le dispositif A.N.I. ; 3 formes d'ateliers sont proposés : ateliers d'initiation à l'informatique, ateliers e.administration avec création de comptes utilisateurs en ligne afin de garantir l'accès aux droits et « le petit dej de l'info » en présence des partenaires CAF, Finances publiques, CPAM, CARSAT et MSA.

Ces ateliers sont proposés dans les médiathèques de Saint-Chinian et de Cessenon-sur-Orb ainsi qu'au Lieu d'Accès Multimédia (L.A.M.) de Capestang. Ce projet bénéficie du soutien de l'Agence régionale de la Santé (ARS) et du département dans le cadre de la Conférence des Financeurs Prévention Perte d'Autonomie (CFPPA).

Renseignements et inscriptions dans les M.S.A.P. : 04 67 26 37 10

7e édition du forum des métiers : L'orientation, un casse-tête pour les jeunes

Afin d'accompagner les jeunes dans leur réflexion, le forum des métiers est organisé par le Point Infos Jeunes en direction des classes de 4e des collèges du territoire communautaire en collaboration avec le Centre d'Information et d'Orientation.

Marianne, une vie à 100 *à l'heure*...

Découlant d'une volonté de favoriser l'insertion et l'engagement chez les jeunes , Sud-Hérault a créé le Permis Citoyen, 15 jeunes bénéficient actuellement ou ont bénéficié de cette aide de la collectivité. Parmi eux, Marianne, étudiante de 19 ans en BTS assistante de gestion et Miss Béziers 2017, a ainsi souhaité témoigner de son expérience de bénévolat au sein de l'épicerie sociale et solidaire de Capestang.

Une vie à 100 km/h

Étudiante en première année de BTS assistant de gestion dans un lycée privé à Béziers, Marianne connait bien les problèmes liés à la mobilité en milieu rural. Ayant suivi une partie de sa scolarité à Narbonne, elle a dû notamment être hébergée à Cuxac-d'Aude pour pouvoir bénéficier des transports en communs, qui ne relient pas l'Aude et l'Hérault. Ce qui ne l'a pas empêché de décrocher son baccalauréat avec mention. L'été, les mercredis et les weekends à partir d'avril, puis tous les jours, elle est saisonnière pour financer ses études dans un restaurant à Sérignan. Enfin, Marianne sait mettre en avant son image et a été élue Miss Béziers en juin 2017, ce qui lui permet de participer à quelques défilés et shootings qui contribuent à alimenter son emploi du temps déjà bien rempli.

Le permis citoyen

C'est sa mère qui lui a parlé en premier du permis citoyen, après avoir vu une affiche dans le village. Ne pouvant pas s'offrir dans l'immédiat le permis de conduire, Marianne s'est rapidement rendue au Point Information Jeunesse pour se renseigner sur ce nouveau dispositif porté par la Communauté de communes. Et quelle n'a pas été sa surprise quand l'informatrice jeunesse lui a signifié qu'elle pourrait prétendre à une aide financière d'un montant de 450 € si son dossier était retenu par le jury ! Marianne s'est ensuite appliquée à construire son dossier de candidature avec l'aide du PIJ qui lui a conseillé de se tourner vers l'épicerie solidaire de Capestang pour effectuer son bénévolat. Une fois son dossier accepté par le jury en juin 2017, Marianne a rapidement démarré son action bénévole.

> Un engagement qui dépasse le cadre du dispositif : « *cela ne me coûte rien d'aider les gens, quitte à ne rien faire, autant être utile !* »

Marianne a découvert grâce au permis citoyen l'épicerie solidaire de Capestang, pourtant située juste à côté de chez elle, une chance pour pouvoir effectuer son bénévolat, d'autant plus que le lieu est ouvert au public justement le seul jour où elle n'a pas cours. Dans le cadre de son activité bénévole, Marianne sert les bénéficiaires qui payent les denrées qu'ils souhaitent au poids à des sommes modiques tous les lundis et participe ponctuellement aux collectes organisées dans les supermarchés des environs. Depuis la fin de durée de son engagement nécessaire au versement de l'aide au permis, Marianne continue de se rendre à l'épicerie tous les lundis puisqu'elle juge que cela ne lui coute rien d'aider les gens et « quitte à ne rien faire, autant être utile ». Son sentiment d'être utile anime son envie de poursuivre son activité à l'épicerie solidaire.

Et le permis de conduire ?

Au regard de la diversité de ses activités (job étudiant, shootings, études, sport), le permis de conduire est une nécessité pour Marianne, comme pour tout jeune vivant en milieu rural et qui souhaite s'émanciper du soutien familial. Grande utilisatrice du réseau de transport départemental et du covoiturage, elle aimerait avoir la possibilité de se déplacer en toute indépendance et aussi plus rapidement. Ne lui manque pour cela que le permis de conduire.

Vous aussi vous souhaitez vous engager et passer le permis ?
Contactez le PIJ au 04 67 26 37 10.

Sud-Hérault : Nos jeunes ont du talent !

ILS SONT L'AVENIR DE CE TERRITOIRE ET SONT BIEN DÉTERMINÉS À RÉALISER LEURS RÊVES. PORTRAITS D'ADOLESCENTS SUD-HÉRAULTAIS PLEINS DE TALENTS !

VALENTIN ANTONUCCIO ● BMX

« Le vélo m'apporte tout ce dont on a besoin dans une vie »

Passionné de BMX depuis qu'il a découvert le skate-park de Capestang à l'âge de 9 ans, Valentin, 17 ans fait aujourd'hui partie de l'équipe de France Espoir dans cette discipline exigeante, alliant prise de risque et prouesses techniques. **Grand gagnant des éditions du Festival International de Sports Extrêmes (FISE) de Montpellier et de Budapest en 2017 en amateur,** il souhaite maintenant se tourner vers la pratique professionnelle du BMX. Pour cela, il a arrêté ses études et se consacre pleinement à sa passion qu'**il pratique en moyenne 10 h/semaine** sur le skate-park de Sérignan géré par l'association Passion BMX , grâce au soutien de ses parents qui l'accompagnent dans des compétitions à travers le monde. Pour parvenir à ses objectifs nationaux et internationaux, Valentin se fait sponsoriser par des entreprises locales telles Actiform Colombiers, Liberty Sport mais aussi BMX Avenue, et **a obtenu le soutien de la Ville de Capestang pour financer ses nombreux déplacements.** Si une carrière de sportif de haut niveau semble se profiler pour lui, **il souhaite néanmoins toujours garder un pied à Capestang, son point d'ancrage où selon lui « on est bien, car il y a tout ».**

Pour le soutenir et avoir un aperçu de ses performances : https://www.instagram.com/valentin_antonuccio/?hl=fr

ANITA, LENY, LOUIS ET JULES ● SARCASM

« On s'éclate à jouer ensemble ! »

Sarcasm, groupe local d'influence pop-rock est composé de **4 jeunes mélomanes âgés de 14 à 16 ans : Anita** au violon et au chant qui réside à Cuxac d'Aude, **Leny** à la batterie habitant de Creissan, **Louis** à la basse et Jules à la guitare tous deux résidant à Capestang. Bien que Jules et Loïc soient amis depuis de longues années, **c'est bien la passion de la musique qui réunit ces quatre adolescents depuis maintenant 3 ans.** Ils essaiment les scènes locales et sont à l'affut des concours de jeunes talents qui sont régulièrement organisés, ce qui leur permet de rencontrer d'autres groupes, de se faire connaitre, et surtout de jouer sur scène.

« On fonctionne à l'envie. Nos compositions partent d'un riff à la guitare, puis chacun ajoute sa touche. Anita rédige les textes en anglais et les propose ensuite au reste du groupe. » Les 4 jeunes de Sarcasm vont bientôt franchir une étape supplémentaire : **l'enregistrement d'un album au cours de l'été.** Pour financer ce projet ambitieux mais couteux (environ 2000 €), ceux-ci ont déposé **une demande d'aide au conseil départemental de l'Hérault** avec le soutien de la MJC de Béziers. Auteurs, compositeurs et interprètes, **les membres de Sarcasm seront à retrouver lors d'un concert à Capestang, en première partie des GoulamasK le 5 août prochain, en attendant la sortie de leur album prometteur.**

Pour les soutenir et les écouter : https://www.facebook.com/sarcasmrockenfant34/ et https://www.youtube.com/channel/UCslmZs1hJbXhfSIZ5Agn7Vg

TOM DECONCHY ▶ KAYAK SLALOM

« Je rêve d'être en équipe de France depuis l'âge de 10 ans »

Cessenonais, depuis sa naissance il y a 19 ans, **Tom fait partie depuis 10 ans du club de Kayak Cessenon,** un petit club familial où il se sent bien. **4 fois champion de Languedoc-Roussillon en cadet junior, médaille de Bronze Occitanie en sénior,** il excelle depuis quelques années dans le kayak slalom, un sport à sensations qui demande un effort court et intense par **le franchissement de 18 à 25 portes sur 1 min à 1 min 30.**

Tom bénéficie aujourd'hui du **statut de sportif de haut niveau** ce qui lui a permis de suivre sa terminale scientifique en deux ans. Le matin, il se prépare aux épreuves du baccalauréat au lycée Jean Moulin puis il passe le reste de sa journée à s'entrainer, au rythme de 20h/ semaine. La plupart du temps, c'est seul que Tom s'entraine, guidé par un planning d'entrainement établi à l'avance par son entraineur.

« Entrainer d'autres jeunes me fait grandir »

L'été, il travaille en tant que saisonnier à la base de Réals et envisage de passer son diplôme d'état d'entraineur de kayak pour pouvoir enseigner et être rémunéré.

L'année prochaine, il intégrera un groupe d'entrainement à Toulouse et poursuivra ses études en STAPS. **Même si il regrette un peu de s'éloigner de son lieu habituel d'entrainement, cela va lui permettre de se mesurer à d'autres sportifs**. Son principal objectif ? Intégrer l'équipe de France des moins de 23 ans et peut-être participer aux JO à Paris en 2024 !

GEOFFREY, MAXIME, DAMIEN ET REMY ▶ ENDURO VTT

« Le relief du Saint-Chinianais est idéal pour la pratique du VTT ! »

« Repousser ses limites au cœur de la nature », voilà ce qui anime Geoffrey, Maxime, Damien et Rémy, **4 adolescents de 16 et 17 ans.** Qu'elle soit née sur incitation des amis, de la famille ou encore par le biais d'autres sport, **la passion du VTT les réunit tous les samedis ou presque, pour des sorties avec le Vélo-club du Saint-Chininais.** Ils excellent particulièrement dans **l'Enduro VTT,** discipline relativement récente qui allie **vitesse de descente et performance en milieu de moyenne montagne** et dont les championnats internationaux se sont déroulés en mai à Olargues. **Habitants des communes de Villespassans, Cessenon-sur-Orb et Prades-sur-Vernazobre,** ces 4 sportifs apprécient particulièrement le cadre exceptionnel du saint-chinianais dans lequel ils évoluent et leur permet de progresser rapidement dans la discipline. **Trois fois participants à l'EPIC ENDURO kids** où le niveau est particulièrement élevé, ils rêvent de pouvoir un jour terminer la course adulte, une des plus difficiles du monde du cyclisme avec **116 km de parcours et 4600 m de dénivelé.** Ce temps passé à dévaler les sentiers du territoire et bien au-delà ne les empêche pas de poursuivre assidument leur scolarité.

Pierre POLARD
Vice-Président en charge de l'Économie, de l'Urbanisme et de la Mutualisation
Maire de Capestang

Un 1er semestre 2018 riche en avancées !

Comme nous l'avions annoncé, ce premier semestre de 2018 a été riche en avancées sur les différents chantiers qui nous mobilisent depuis maintenant 4 ans.

Tout d'abord, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a franchi une étape déterminante : **la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), véritable projet politique qui fixe les orientations du territoire à l'horizon 2035.** Je veux saluer ici le travail remarquable effectué par le service « Urbanisme » de Sud-Hérault, en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA). Les enjeux sont importants : notre territoire devra accueillir 4 500 habitants supplémentaires d'ici 2035, portant la population à plus de 22 000 habitants. Pour cela, ce ne sont pas moins de 1600 logements qui devront être construits, dans un souci de diversité **pour répondre au mieux aux besoins de tous.**

Parmi les multiples autres enjeux du PADD, je tiens à souligner la décision prise par les élus de Sud-Hérault : l'interdiction de l'installation de moyennes et grandes surfaces alimentaires. **C'est un choix fort en direction de notre tissu commercial de proximité !**

Les choses avancent aussi sur le volet « Développement économique » de notre action. Le « tiers-lieu » de Saint-Chinian ouvrira ses portes d'ici début 2019. Les locaux, modernes et fonctionnels, accueilleront des entreprises en cœur de village. Les sites de Puisserguier et Capestang sont en cours de réflexion, afin de mettre en synergie nos efforts sur l'ensemble du territoire. **Les Trophées de l'Entrepreneuriat en Sud-Hérault** verront cette année leur 3e édition. Cet évènement, qui monte en puissance chaque année, valorisera à nouveau des entreprises dynamiques et innovantes. Les lauréats des éditions précédentes nous confirment tous l'impact positif de cette reconnaissance sur leur activité !

Dans le cadre de la Mutualisation des services, avec la Communauté de communes Les Avants-Monts, nous avons programmé **une étude sur la création de cuisines collectives** visant à alimenter les écoles de nos territoires en repas confectionnés localement, en circuit court, afin de garantir une demande stable aux agriculteurs qui viendront s'implanter. Dans ce cadre, nous initions également une étude pour la structuration de filières d'approvisionnement avec des étudiants de Sup'Agro Montpellier. Concilier souveraineté alimentaire locale et reconquête agricole sont les piliers d'un modèle de développement durable pour nos territoires.

Une étape supplémentaire franchie avec **le lancement d'un groupement de commandes entre les communes de Capestang, Cruzy, Puisserguier et le centre de loisirs communautaire, pour la restauration scolaire.** Pilotée par le service « Marchés publics » de Sud-Hérault, cette démarche concilie qualité de service et baisse des tarifs, comme cela a été le cas pour les fournitures administratives, les produits d'entretien et les vêtements de travail.

Des actions concrètes au service de l'épanouissement de tous les sud-héraultais, voilà ce qui, élus et agents, nous anime !

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PLUI SUD-HÉRAULT

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) finalisé et salué !

Le PADD, projet politique commun et phase 2 du PLUi en cours de réalisation, a été finalisé. Ce travail s'est composé de différentes phases durant ce premier semestre 2018 :

- Mise en place de nombreuses réunions de travail en Conférence des maires afin de valider point par point les orientations ainsi que la rédaction du document avec les maires de chaque commune ;
- Tenue d'une réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) regroupant l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire ;
- Organisation de six réunions publiques afin de présenter le PADD et d'échanger avec la population.

De manière générale, le document fut salué par les professionnels et le Préfet de l'Hérault, sollicitant la collectivité pour une présentation en Préfecture. Les habitants du territoire se sont également déplacés lors des réunions publiques et les personnes présentes ont apprécié le travail accompli et les temps d'échanges en suivant (voir « zoom sur »).

Depuis quelques semaines, le PADD est disponible en format papier dans toutes les mairies, ainsi que sur le site Internet de la collectivité à l'adresse suivante :
www.cc-sud-herault.fr/urbanisme/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/suivi-de-lelaboration/

URBANISME

Zoom sur : Les réunions publiques, symboles de l'intérêt grandissant pour la démarche PLUi

Réalisées durant les mois de Mars et Avril, les six réunions publiques se sont réparties sur les communes de Capestang, Puisserguier, Saint-Chinian, Cessenon, Babeau-Bouldoux et Cruzy. La population a répondu présent, avec une mobilisation supérieure aux attentes fixées. Environ 120 curieux se sont en effet manifestés afin d'en savoir un peu plus sur l'évolution de leur territoire en matière d'aménagement à horizon 2035.

Les prochaines présentations au public devraient se dérouler durant le 1er trimestre 2019 pour exposer une version finalisée du PLUi, comprenant ainsi le règlement et le zonage, qui constituent les pièces phares du document. Nous espérons que la mobilisation citoyenne sera à la hauteur de l'enjeu !

Point d'étape sur le calendrier de la procédure :

Année	2015	2016			2017			2018				2019		
Trimestre	4	1	2	3	2	3	4	1	2	3	4	2	3	4
Modalités de collaboration et de concertation – Prescription PLUi														
Phase préparatoire														
Etat des lieux – diagnostic – enjeux														
PADD														
OAP														
Zonage - Règlement														
Evaluation environnementale														
Annexes sanitaires														
Arrêt du projet														
Consultation des Personnes publiques Associées														
Enquête publique														
Approbation														

Étapes réalisées **Étapes à venir**

Comme le montre le calendrier, le PLUi avance selon un calendrier précis et chargé, mais l'objectif est toujours le même depuis son lancement : doter le territoire intercommunal d'un seul et unique document d'urbanisme applicable d'ici la fin de l'année 2019 !

BRÈVES D'URBANISME

La communauté de communes Sud-Hérault a établi une convention avec la CAUE de l'Hérault afin de réaliser durant l'année 2018 de nouvelles plaquettes de recommandations pour le traitement des façades. Plus d'infos à venir dans le prochain numéro.

Une étude architecturale a été menée sur les communes de Poilhes et Montouliers durant le 1er semestre 2018. Réalisée par Isabelle Catalo,étudiante à l'École Nationale d'Architecture de Montpellier. Ce travail de réflexion va permettre aux communes concernées de se positionner sur de nouveaux dispositifs de mise en valeur patrimoniale.

ÉCONOMIE

Le label Préférence Commerce se déploie en Sud-Hérault :

Préférence Commerce est un **label national qui valorise l'investissement des commerçants et prestataires de services, dans une démarche de progrès et d'amélioration de leurs pratiques.** Attribué pour une période de 2 ans, il repose sur des points précis et des engagements de la part des professionnels qui se soumettent à un diagnostic complet et à la visite d'un client-mystère. Les professionnels sont audités sur plus de 80 critères, dont l'accueil, la qualité de l'écoute et du conseil, la propreté, l'agencement du point de vente, la qualité des produits, le respect des engagements…

Véritable gage d'excellence, la démarche Préférence Commerce est reconnue par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Plus de 1000 commerces sont déjà labélisés partout en France, dont 150 dans l'Hérault !

Dès le mois de juin, **la CCI de l'Hérault s'associe à la communauté de communes pour déployer ce label en Sud-Hérault :** tous les commerçants, artisans-commerçants, brasseries, restaurants, cafés et prestataires de services, ayant une vitrine et accueillant du public, désireux d'améliorer leurs services, de valoriser leur professionnalisme auprès de leur clientèle et de se différencier de la concurrence peuvent intégrer le dispositif et bénéficier ainsi d'un accompagnement personnalisé. La participation demandée à chaque commerçant s'élève à 120 € TTC. Cependant **la Communauté de Communes Sud-Hérault s'engage à prendre en charge 50 % de cette somme pour les premiers inscrits…**

Une réunion d'information pour répondre à toutes les questions s'est tenue le 5 juillet 2018 au siège de la communauté de communes.

Infos et inscriptions : www.cc-sud-herault.fr / rubrique économie ou au 04 67 93 89 54

ÉCONOMIE

Tiers-lieux d'entreprises : ouverture prochaine de plusieurs sites

Tandis que le premier tiers-lieu d'entreprises de Sud-Hérault ouvrira bientôt ses portes à Saint-Chinian (voir article dans le numéro précédent), un deuxième projet est d'ores et déjà en cours sur la commune de Puisserguier et un troisième à l'étude à Capestang, afin de mettre en synergie nos efforts sur l'ensemble du territoire. Le rôle de ces structures, implantées au centre des villages et à proximité directe des commerces et services, est de **proposer aux entreprises des solutions immobilières clé en main, dans des locaux modernes et fonctionnels, dédiés à l'activité économique.** Location de bureaux à l'année, espaces de télétravail et de coworking, salles de réunion, reprographie, salle de repos… autant de possibilités pour permettre aux entrepreneurs et porteurs de projet de développer leurs activités sur le territoire !

FOCUS

Le réseau APOH : quand les collectivités s'unissent en faveur des TPE !

Acheteurs Publics Ouest Hérault. C'est sous ce nom que les collectivités publiques du bassin biterrois s'unissent pour favoriser l'accès des TPE-PME aux marchés publics. Sensibiliser, informer, faciliter les démarches et surtout aider les plus petites entreprises à accéder aux marchés publics… autant de missions que s'est fixé le réseau depuis sa création il y a quelques années par quatre membres fondateurs (l'Office Public d'Habitat BMH, la Ville de Béziers, la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et la CCI de l'Hérault délégation de Béziers). Aujourd'hui, le réseau s'enrichit régulièrement de nouveaux membres et regroupe plusieurs communes et intercommunalités du bassin biterrois. Sud-Hérault en fait partie. **APOH a notamment développé une plateforme en ligne qui recense tous les appels d'offres formulés par les collectivités membres.** Chaque entreprise peut s'identifier gratuitement et ainsi être informée au plus vite des marchés lancés dans le secteur. Le réseau est aussi un interlocuteur privilégié pour conseiller au mieux les entreprises sur la question des marchés publics. Un doute ? une interrogation ? N'hésitez pas à les solliciter !

La plateforme en ligne : www.apoh.fr

Contact : Florence SANCHEZ - florence.sanchez@ville-beziers.fr

ÉCONOMIE

Réunions d'information professionnelles : focus sur la dématérialisation des marchés publics

En ce début d'année 2018, la dématérialisation des marchés publics a été mise à l'ordre du jour des réunions d'informations qui sont organisées régulièrement par la communauté de communes. Ces rencontres sont gratuites et s'adressent à tous les professionnels installés sur le territoire et intéressés par le sujet discuté. **Le 15 mars dernier, les participants ont reçu les conseils du réseau APOH (Acheteurs Publics Ouest Hérault – voir focus ci-contre) quant à la dématérialisation des marchés publics qui interviendra pour tous dès le 1er octobre prochain.** Cette rencontre visait à anticiper au mieux ces évolutions, à préparer les professionnels de tous les horizons à la dématérialisation et ainsi à éviter d'éventuelles difficultés. Une rencontre des plus instructives animée par un groupe d'experts particulièrement enclin à l'échange et au débat.

Ces réunions d'informations se poursuivent : information et inscription sur le site internet de la communauté de communes – rubrique économie (Et pour recevoir les prochaines dates par mail, contactez le service économie au 04 67 93 89 54).

MUTUALISATION DES SERVICES

Une cuisine collective pour répondre à des nouveaux enjeux ?

Les préoccupations croissantes quant à la qualité et à la provenance des repas servis dans les cantines, couplées à des constats sur le profil agricole du territoire ont poussé la communauté de communes à s'interroger sur un nouveau projet : la création d'une cuisine collective qui serait approvisionnée localement, et qui alimenterait les écoles du territoire. Un tel projet permettrait une véritable maitrise de la qualité des repas, de l'origine des matières premières à la manière de cuisiner les denrées. **En plus de l'aspect nutritionnel, la réalisation d'un tel projet implanté sur le territoire pourrait générer des emplois et une activité économique nouvelle !** En effet, on peut envisager que l'approvisionnement de cette cuisine avec des produits locaux suscite l'installation de nouveaux agriculteurs, maraichers, éleveurs… Et sans remettre en question l'identité viticole de notre région, il y a pourtant un véritable enjeu à diversifier notre agriculture, et les opportunités pour le faire existent : friches à réhabiliter, diversification au sein d'une même exploitation, installation de porteurs de projet sur des terres inutilisées… Un tel projet permettrait alors de répondre de manière simultanée à différentes problématiques !

Afin de vérifier la faisabilité de cette cuisine collective, d'en évaluer le cout, le fonctionnement et les bénéfices, une étude va être lancée. Celle-ci est réalisée dans le cadre d'une maitrise d'ouvrage partagée avec la communauté de communes des Avant-Monts. Effectivement, tous les constats faits par Sud-Hérault sont partagés par cette intercommunalité. Face à des défis similaires, mener un travail partenarial s'est vite imposé comme une évidence !

Des étudiants de Sup-Agro missionnés sur la question de la diversification agricole :

En parallèle de ce projet de cuisine collective, 4 étudiants de Sup-Agro Montpellier ont été missionnés pour analyser les possibilités de diversification agricole du territoire. Ils rendront un guide méthodologique à l'attention des communautés de communes Sud-Hérault et les Avant-Monts en décembre. L'occasion aussi pour ces jeunes étudiants d'être mis pour la première fois en situation professionnelle et de mener un véritable travail de terrain.

Vivre en Sud-Hérault !
Ses richesses, ses habitants, ses atouts, son histoire !

2e édition

Trophées de L'entrepreneuriat en Sud-Hérault

Portraits des 6 lauréats de l'édition 2017

Le 14 décembre dernier, à la salle de l'abbatiale à Saint-Chinian, 6 entrepreneurs de la communauté de communes se sont vus récompensés pour leurs projets innovants, leur sens du service ou encore pour la grande qualité de leur travail. Précieux pour le dynamisme et la qualité de vie de notre territoire, voici leur portrait.

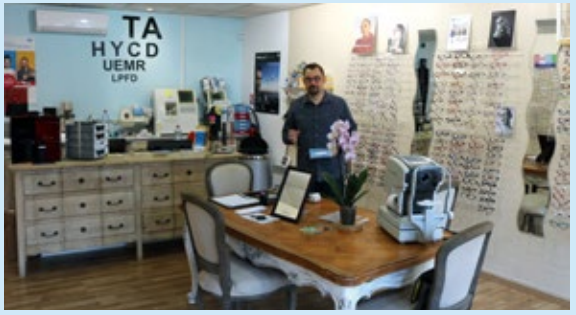

OPTIQUE DU LIROU

Prix du Service à la personne

Cela fait moins d'un an que Patrick Delville a repris l'Optique du Lirou à Puisserguier et il s'est immédiatement concentré sur un aspect essentiel à ses yeux : le lien social. C'est ainsi qu'il a développé un vrai service de proximité, gratuit, destiné aux personnes isolées ou à mobilité réduite. Sur optiquedulirou.fr on trouve en effet un catalogue photos de l'ensemble de la gamme disponible en magasin. Après sélection, l'opticien vient faire essayer plusieurs paires à domicile (et il se propose même de venir avec sa tablette lorsque le foyer ne dispose pas d'internet !). Un vrai plus pour ces personnes qui bénéficient ainsi des mêmes avantages qu'en boutique. Patrick Delville projette d'investir dans un réfractomètre portable qui l'accompagnera lors de ses visites. De beaux projets en perspective !

Où les trouver ? Optique du Lirou - 3 place de la République – 34620 Puisserguier - Téléphone : 04 99 43 77 59 – Mail : optiquedulirou@gmail.com

LES TERRASSES DE GABRIELLE

Prix de l'Expérimentation viticole

Gabrielle était la grand-mère de Pascal Olivier. Comme un bel hommage, ce dernier a transmis son prénom à sa fille, et à son domaine ! Ce vigneron a la fibre familiale possède 23 ha de vignes à Capestang et à Prades-sur-Vernazobre (AOC Saint-Chinian et AOC Saint-Chinian Berlou), dont 10ha en cave particulière. Pascal Olivier donne aujourd'hui libre court à son gout pour l'expérimentation, notamment face aux nouveaux défis apportés par les changements climatiques. Dès que la règlementation française a élargi la liste des cépages autorisés, il a en effet choisi d'en tester de nouveaux, d'abord français, parfois anciens, tels que la Counoise (Provence), le Nielluccio (Corse) et le Braquet (Nice), puis étrangers depuis 2017 : l'Assyrtiko (Grèce) et le Verdejo (Espagne). Le viticulteur mise beaucoup sur ces cépages pour produire un vin frais, simple et fruité, tout en adoptant des modes de production responsables.

Où déguster son vin ? Vente au caveau : Domaine Les Terrasses de Gabrielle – 9 avenue Emile LOSCOS – 34310 CAPESTANG
Egalement en vente à l'Office de Tourisme de Capestang (quai Elie Amouroux)

GARY DÉCOR

Prix du Savoir-faire créatif

Dans ses ateliers de Puisserguier, l'entreprise créée par Gary Marin imagine et construit des décors de toutes tailles qui se retrouveront dans toute la France, jusqu'aux évènements les plus prestigieux : du Grand Prix de Monaco au Salon de l'Agriculture, en passant par les mariages les plus chics de la côte d'Azur... Mais bien implanté dans le local, et fort de son réseau de professionnels, Gary Marin conçoit aussi des décors pour les évènements du territoire. Et cela lui tient à cœur ! Ils ont par exemple orné le Marché de Noël de Narbonne et le Concert des Vendanges à Sérième. Entreprendre pour créer du rêve, c'est le leitmotiv de cet entrepreneur formé aux Beaux-Arts et avec les Compagnons du Devoir, qui s'équipe aujourd'hui de nouveaux outils pour poursuivre ses conceptions sur mesure.

Où les trouver ? SARL Gary Décor – 14 Allée du Languedoc, ZAE la Rouquette – 34620 Puisserguier - Téléphone : 04 67 93 74 09 Mail : garydecor@free.fr

FANNY LACOMBE

Prix de l'Authenticité

« Objectif zéro plastique » : c'est l'ambition que cette jeune maraichère s'est fixé pour son exploitation de près d'1 ha à Quarante. Originaire du village, Fanny Lacombe suit les traces de son grand-père. Elle vient tout juste de se constituer en exploitante agricole et multiplie les projets afin d'étoffer sa production, notamment par l'achat récent d'une deuxième serre. Sa ligne de conduite est de proposer des fruits et légumes sains. Elle n'utilise donc aucun produit phytosanitaire ni engrais chimique, et préfère se réapproprier des techniques naturelles parfois anciennes : de la sciure de bois plutôt que du plastique, des coquilles d'œufs plutôt que de l'engrais, des décoctions d'ail ou d'ortie pour soigner... De quoi garantir des produits authentiques et de qualité !

Où trouver ses produits ? Sur les marchés de Quarante (toute l'année) et de Saint-Pons (cet été). Par téléphone pour la commande de paniers : 06 81 50 46 71 - Et dégustez aussi ses produits au restaurant Le Terminus (Cruzy).

RESTAURANT LE VILLAGE

Prix du Partage et de la Transmission

Originaire de la région Champenoise, Adrien Distilli décide il y a près de 3 ans de vendre son restaurant pour venir vivre une nouvelle aventure dans le sud. Un certain goût du challenge et le soutien de sa famille lui ont permis de s'intégrer pleinement. Aujourd'hui Saint-Chinianais de cœur, il est chef de cuisine et gérant du restaurant le Village, dans lequel il forme de jeunes cuisiniers et transmet son savoir. Investit dans son rôle de tuteur, il participe également au jury d'examens de cuisine des CFA de la région. Sa cuisine, 100 % maison et terroir lui permet de prétendre au label de Maitre Restaurateur qu'il espère décrocher. Adrien Distilli veut désormais s'investir davantage dans la formation, mais également diversifier sa gamme de produits sans gluten... La création d'un site internet fait aussi partie de ses projets, qui sont donc nombreux !

Où le trouver ? Rendez-vous au 54 Grand rue – 34360 Saint-Chinian. Réservations au 04 99 57 10 73

DOCTEUR ORDINATEUR

Prix du Développement durable

Installé à Puisserguier depuis plus d'un an, Docteur Ordinateur est spécialisé dans la réparation et la vente de PC et téléphones portables. Son dirigent, André Ladurelle, a tout particulièrement à cœur de lutter contre l'obsolescence programmée du matériel informatique. « Réparer plutôt que jeter », c'est le credo de cette entreprise qui mettra toutes ses compétences à votre service : réparation, rachat, reconditionnement, récupération de pièces, dons à des association locales... Tout est fait pour limiter le gaspillage et pour proposer la solution la plus efficace et la moins couteuse au client. Et l'entreprise se développe rapidement ! Grâce à la franchise XEFI elle étend aujourd'hui ses compétences aux professionnels. Un développement qui a par ailleurs nécessité l'embauche d'un jeune salarié en CDI.

Où les trouver ? Allée de la Nécropole, ZAE la Rouquette, 34620 Puisserguier - Téléphone : 04 48 14 01 40 – Mail : beziers@docteurordinateur.fr

Thierry CAZALS
Vice-Président en charge de l'Environnement
Maire de Cazedarnes

Améliorer encore et toujours nos performances

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 a reconnu la transition vers une économie circulaire comme un objectif national et comme l'un des piliers du développement durable. Elle contient des objectifs structurants concernant la prévention et la gestion des déchets :

- Prévention des déchets : réduire de 10 % les quantités de déchets ménagers et assimilés, et stabiliser les quantités de déchets d'activités économiques produits en 2020 par rapport à 2010.
- Recyclage : atteindre 65 % en 2025 de recyclage pour les déchets non dangereux non inertes.
- Réduire de moitié la mise en décharge en 2025 par rapport à 2010.

La transition vers l'économie circulaire nécessite de progresser dans plusieurs domaines dont l'amélioration de la prévention, de la gestion et du recyclage des déchets, y compris en réinjectant et réutilisant les matières issues des déchets dans le cycle économique.
Ainsi, une réglementation en constante mutation, la création de nouvelles filières, la nécessité de maîtriser les coûts obligent à une gestion stricte et une optimisation permanente. C'est dans ce contexte que nous allons mettre en place au dernier trimestre 2018 la filière de recyclage des meubles sur le territoire avec une collecte séparée des déchets mobiliers dans les déchèteries de Pierrerue et de Quarante. Cette action s'inscrira également dans le programme local de prévention des déchets approuvé par les élus de Sud-Hérault.

Par ailleurs, une étude pour l'extension des nouvelles consignes de tri des plastiques sur notre territoire sera réalisée à partir du dernier trimestre 2018, avec le soutien de l'éco-organisme CITEO (ex Eco-emballages).
Pour obtenir de bons résultats et améliorer nos performances, nous devons nous efforcer de progresser chaque jour ensemble. A ce titre, nous souhaitons donner les moyens aux habitants de Sud-Hérault de mieux trier. C'est la raison pour laquelle nous avons développé les moyens de collecte (porte à porte et points d'apport volontaires) et que nous avons décidé de doter les usagers résidents en secteur collectifs de cabas de pré-collecte.
Pas de vacances pour le tri...

L'affaire est dans le sac !

Lorsque la configuration des habitations ne permet pas de loger un bac individuel, les usagers doivent utiliser les bacs collectifs situés aux points de regroupement.
Pour favoriser et améliorer le geste de tri, la Communauté de communes Sud-Hérault a décidé d'offrir aux usagers résidents dans les secteurs équipés en bacs collectifs, un sac de pré-collecte pour les emballages.
Les usagers des secteurs de collecte en porte à porte ne sont donc pas concernés.
Le cabas permet de trier à domicile puis d'amener les déchets recyclables dans les bacs collectifs à couvercle jaune, fermés et operculés, situés à proximité.
Afin de faciliter la distribution de ces sacs cabas, limitée à une pièce par foyer, il est nécessaire de s'inscrire auprès du service environnement de la Communauté de communes Sud-Hérault qui recensera les habitants intéressés et organisera la distribution.
Pour plus de renseignement et pour vous inscrire, contactez le service Environnement de la Communauté de Communes, ci-dessous.

INFOS DÉCHETS :
Pour toute question concernant le service de collecte et les déchèteries (Bacs cassés, volés, défaut de collecte, etc.)
Contactez le Service Environnement au 0 800 899 850
(Numéro gratuit)

En 2017, près de 649 tonnes de verre ont été collectés et recyclés sur le territoire communautaire soit 37,68 Kg/an/habitant.

Le verre : un emballage recyclable à l'infini...

Pourquoi trier ?

Le verre est un matériau 100 % et indéfiniment recyclable. C'est le sable, extrait directement du milieu naturel, qui est la matière première qui permet de fabriquer le verre.
Le recyclage du verre est organisé en France depuis 1974. L'intérêt est à la fois environnemental, économique et social.
Le process de fabrication du verre à partir de matériaux collectés et recyclés nécessite moins d'énergie que le les matières premières entrant dans la composition du verre.
Le recyclage du verre a également pour objectif de :

- Limiter le volume des déchets ménagers résiduels
- Diminuer l'extraction de matières premières dans la nature

Comment trier ?

105 points d'apport volontaire (colonne) sont répartis sur le territoire. Le nombre de colonnes par commune est défini en fonction du nombre d'habitants

Quoi trier ?

Les bouteilles, flacons et bocaux uniquement, sans les bouchons et couvercles. **ATTENTION !** Les ampoules, néons, faïence, porcelaine, vaisselle, bouchons, capsules, couvercles, pare-brise, vitres, miroirs... ne se recyclent pas et doivent être déposés à la déchèterie de Quarante ou de Pierrerue !
En cas d'erreur de tri importante, les bennes apportées au centre de tri et de fabrication de calcin (verre recyclé) situé à Béziers sont déclassées. En effet, ne pouvant rentrer dans le process de valorisation, le verre est alors considéré comme un déchet ultime et traité en conséquence.
La collectivité perd alors le bénéfice des recettes associées et des performances en matière de recyclage.

Le processus de recyclage

Après dépôt dans les points d'apport volontaire par les usagers, le verre est collecté et transporté directement à l'usine IPAQ SA Béziers pour y être recyclé. Il est lavé, trié et concassé afin d'obtenir une poudre, le calcin, qui permettra la fabrication de nouveaux emballages en verre.

Hedwige SOLA
Vice-Présidente en charge du Tourisme
Maire de Cruzy

Pourquoi s'associer à d'autres acteurs du tourisme de territoires différents ?

Au fil des décennies, le tourisme connaît un essor continu et se diversifie de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économiques le plus dominant. Il est donc essentiel de veiller à **préserver et valoriser l'identité de notre territoire pour en faire une destination touristique de qualité** et qu'il continue d'attirer des visiteurs du monde entier, tel est l'objectif que la communauté Sud-Hérault s'est fixé. Mais préserver ce n'est pas se replier sur soi. Tout au contraire, **il est de notre intérêt de développer des synergies avec les collectivités et institutions qui nous entourent** pour rayonner mieux et plus loin mais aussi d'élargir des partenariats facilitant notamment le déblocage de subventions et garantissant ainsi un apport financier non négligeable. Sans oublier les retours d'expériences que favorisent les échanges entre acteurs du tourisme de territoires différents et qui ouvrent bien souvent de nouvelles perspectives !

C'est en ce sens que la communauté de communes Sud-Hérault et l'Office du Tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian restent particulièrement impliqués **aux côtés du Pays Haut-Languedoc et Vignobles et des 3 autres communautés de communes qui le composent** (Grand Orb, les Avant-Monts et du Minervois au Caroux). Le Pays actualise en ce moment sa stratégie touristique et un vrai travail d'articulation est mené entre les projets de chacun.

C'est également dans cette optique que Sud-Hérault s'est engagé avec la Domitienne et l'Agglomération de Béziers Méditerranée dans l'obtention de deux labels, national et régional, autour du **Grand Site du Canal du Midi.**

Ces partenariats ouvrent la voie à de beaux projets touristiques, qui sont en ce moment nombreux sur notre territoire ! Réaménagement et requalification des ports, nouvel Office de Tourisme à Saint-Chinian, amélioration de l'offre de sports de pleine nature, multiplication et montée en gamme des évènements culturels et festifs... Autant de raisons de venir ou faire découvrir notre communauté de communes Sud-Hérault, et d'y passer un bel été !

Gros plans sur les Ports de Capestang et Poilhes

La saison touristique est déjà bien entamée. Le port de Capestang reste fidèle à sa réputation de port le plus actif du canal du Midi.

Le périmètre de la concession a été étendu de 260 mètres à Capestang rive droite en amont du pont de pierre et en aval du pont de fer. Ce qui permet d'accueillir un plus grand nombre de bateaux.

Les clients restent séduits par le calme et l'authenticité de nos ports, la nature omniprésente sur le grand bief, les commerces, services et animations de Capestang et l'atmosphère bucolique du port de Poilhes. Et même si leur temps d'escale est court pour certains, tout est mis en œuvre tant par l'équipe de la capitainerie, que par celle de l'office de tourisme pour qu'ils gardent un souvenir mémorable de leur halte. C'est l'occasion de leur donner envie de découvrir nos villages, nos produits du terroir ou spécialités culinaires.

Les sites collaboratifs d'avis tels que Tripadvisor ou Google + nous permettent d'évaluer l'image véhiculée aux quatre coins du monde. La qualité de l'accueil (gentillesse, disponibilité, pratique de nombreuses langues étrangères), les services du port de Capestang (possibilité de réservation, qualité des infrastructures avec bornes dispensant eau et électricité, Wifi, toilettes, douches...) ainsi que les animations : dégustations et visites organisées par l'office sur le port ou animations des villages sont particulièrement appréciés. **La réflexion va maintenant porter sur l'élaboration du plan de développement des ports de Capestang et Poilhes, cadre d'une future convention de gouvernance de 18 ans entre VNF et la communauté de communes Sud-Hérault.**

Le label « Grand Site Occitanie » obtenu !

Le dernier magazine faisait état de la candidature en cours au label Grand Site Occitanie, autour du Canal du Midi, de Capestang à Fonséranes. Sud-Hérault, la Domitienne et l'Agglomération de Béziers, partenaires dans la candidature, ont finalement obtenu officiellement ce label, tout comme 39 autres destinations touristiques de la région. Une belle reconnaissance qui annonce d'ores et déjà de belles actions pour rendre ce site véritablement grand !

FOCUS

Point rando : entretien et créations de nouveaux itinéraires

L'intégralité des 18 circuits de randonnée de la communauté de communes, soit près de 200 km de sentiers, a été rebalisée d'octobre à décembre 2017 pour une requalification complète. **Balisés en bleu foncé et au départ de la plupart des villages de la communauté de communes, ces sentiers de 5 à 17 km n'attendent que vous ! Deux itinéraires nouveaux sont aussi en cours de création,** sur les communes de Villespassans (par les capitelles) et Babeau-Bouldoux.

Fiches et renseignements : www.tourismecanaldumidi.fr - ou au 04 67 37 85 29

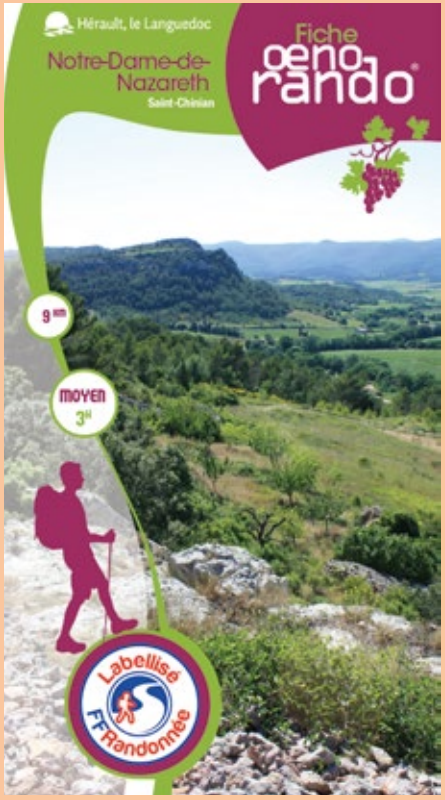

Notre-Dame de Nazareth au cœur d'un circuit Œnotouristique

Le sentier de Notre Dame de Nazareth, labélisée PR® et qui prend son départ à la Maison des Vins de Saint-Chinian a récemment été requalifié en « Oenorado ». Ces circuits pédestres thématiques sont développés par le Département de l'Hérault, en partenariat avec les collectivités. Il s'agit de sentiers de randonnée familiale, qui prennent leur départ à un caveau de vente et déambulent dans les vignes avant de revenir au caveau... pourquoi pas pour une petite dégustation ! L'objectif bien sûr et de faire découvrir ou redécouvrir les terroirs et les vins de nos régions, aussi bien aux visiteurs qu'aux habitants.

La fiche rando est en vente à la Maison des Vins de Saint-Chinian.

FOCUS

Réforme de la taxe de séjour

La taxe de séjour est une ressource importante qui permet de contribuer au développement touristique au travers du financement de l'office de tourisme. La loi de finances rectificative du 28 décembre 2017 comprend certaines dispositions relatives à la taxe de séjour. Ces réformes seront applicables au 01 janvier 2019.

Cette réforme vise à normaliser le secteur de la location touristique et incite les propriétaires ou gestionnaires de structures d'hébergements à se classer.

Nous vous conseillons de contacter Nathalie Jeune, régisseur de recettes de la taxe de séjour au 04 67 37 85 29, n.jeune@cc-sud-herault.fr qui vous fournira les renseignements nécessaires. Par ailleurs, la communauté de communes s'est dotée d'un nouveau logiciel, plus performant qui permettra la déclaration des nuitées et le paiement en ligne ainsi que les recoupements nécessaires à la vérification des éléments déclarés.

Office de Tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian

6 bonnes raisons de nous rendre visite : vous rendre service, c'est notre métier !

· En juillet et aout, une équipe souriante, compétente vous accueille 7 jours sur 7 jours à Capestang et St-Chinian et 6 jours sur 7 à Cessenon sur Orb : vérifier les disponibilités d'un hébergement, réserver pour vous une activité, un restaurant, obtenir une réponse précise :

- Des RDV sont possibles pour un conseil en séjour personnalisé
- Vous découvrirez les nouveautés (nouveaux partenaires, nouvelles activités, nouvelles réalisations !!!)
- Vous bénéficierez de bons plans, réductions ou offres privilèges !
- Vous pourrez explorer le territoire en jouant : jeux de pistes, grand jeu sur le patrimoine de la vigne et du vin.
- Vous trouverez des produits locaux, des circuits de randonnée ou un souvenir 100 % local dans les boutiques de nos offices !

Vous êtes professionnel du tourisme, des loisirs, commerçant, artisan... rejoignez-notre réseau de plus de 460 structures partenaires...

Professionnels du tourisme, acteurs de nos villages, l'office de tourisme est là pour vous accompagner et vous soutenir dans votre activité. Vous souhaitez nous rejoindre ? Contactez-nous vite pour votre promotion saisonnière ou annuelle, nous avons la solution qui vous correspond ! Vous envisagez de faire réaliser une visite virtuelle de votre établissement, de faire classer votre hébergement afin de bénéficier d'avantages fiscaux ou d'une taxe de séjour plus avantageuse pour vos clients, l'office de tourisme peut vous faire bénéficier de tarifs groupés.

Cap vers l'Œnotourisme !

À Saint-Chinian l'office de tourisme déménage et vous accueille désormais de l'autre côté de la promenade, allée Gaubert !
L'aménagement intérieur a bénéficié des soutiens financiers du programme européen Leader, du département de l'Hérault et de l'appui du Pays Haut Languedoc et Vignobles.
Il permettra grâce à des vidéos et des jeux interactifs de mettre en valeur l'œnotourisme. Sa réalisation s'inscrit en complémentarité avec les politiques départementales et régionales.

CESSENON-SUR-ORB
L'EAU ET LA TERRE

LE VILLAGE EN QUELQUES CHIFFRES

CESSENON-SUR-ORB

GPS : 43.448360 | 3.044662
Code Postal : 34460
Habitants : 2280 Cessenonais(es)
Superficie : 37,29 km² dont 947 ha de vigne
Altitude : 60 mètres d'altitude

Patrimoine classé :
1 site inscrit Monuments Historiques
9 objets classés Monuments Historiques
1 site classé Réserve Naturelle Régionale
1 site classé Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I
1 site classé Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II

UN PEU D'HISTOIRE

Traversée par la rivière, la commune de Cessenon-sur-Orb est située entre la plaine et la montagne. Cet emplacement géographique privilégié en fait un lieu fréquenté dès la Préhistoire. A l'Antiquité, le site vit la construction d'exploitations agricoles, de fermes et de villae. Puis au Moyen-Âge, elle subit les guerres à l'origine de nombreuses destructions. Son château, dont il ne reste aujourd'hui que la tour, les ruines des remparts et le donjon, fut détruit au 17e siècle. À cette époque, les principales sources de revenus sont l'agriculture et l'élevage.
Au 18e siècle, Cessenon se dote de manufactures de draps qui perdurent jusqu'au 19e siècle. Les ressources naturelles sont également importantes et ont notamment permis l'exploitation de marbre rouge griotte, issu de la carrière de Coumiac et de l'argile qui alimentait la tuilerie Cathala-Riche, fondée en 1860 et qui perdura jusqu'en 1955. L'économie actuelle de Cessenon-sur-Orb est tournée vers la viticulture avec des vins AOC et Vins de pays, et le tourisme de Nature notamment grâce à la base nautique de Réals qui attire des milliers de sportifs ou vacanciers et accueille régulièrement des épreuves du championnat de France de canoë-kayak.

QUELQUES SITES À NE PAS MANQUER

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE LA SALLE

Inscrite au titre des Monuments Historiques, elle est construite sur un mausolée gallo-romain. Modeste chapelle dans les premiers temps du christianisme, en 1299, le roi de France Philippe le Bel accorde aux consuls de Cessenon le champ et la place dits « de la Salle », afin d'agrandir l'église. La construction est achevée en 1325. Son architecture est de type gothique méridional. Imposante, elle a des murs épais, de puissants contreforts et peu d'ouvertures.

PONT SUSPENDU

Le Pont de Cessenon est un pont suspendu métallique qui enjambe l'Orb à Cessenon en direction de Saint-Nazaire-de-Ladarez. Il est construit en 1931 et mesure 113 mètres de long pour une largeur de 6,8 mètres. Avant celui-ci deux autres ponts ont été construits : en 1866, un pont suspendu à péage avec un tablier en bois ; puis en 1924, un pont métallique à piliers emporté par une forte crue en 1930.

CARRIÈRE DE MARBRE DE COUMIAC

Classé Réserve Naturelle Régionale, ce site géologique constitue une référence internationale, il est le témoin d'une crise qui a touché la totalité des espèces marines, il y a 365 millions d'années. Son marbre est utilisé dès le VIe siècle. En 1890, un marbrier du Jura, Nicolas Gauthier, ouvre la carrière qui reste en activité jusqu'en 1965. Son "Marbre griotte", d'une très grande qualité, a servi à la décoration d'édifices prestigieux.

STATUE DE LA LIBERTÉ (HAMEAU DE LUGNÉ)

Réplique de la Statue de la Liberté, réalisée par le sculpteur Auguste Bartholdi, elle est faite dans un matériau à base de résine. Elle arrive à Lugné en 1987 grâce à Albert Abelanet, originaire du hameau et commandant du paquebot « Le Maxim's des Mers », où se trouvait la statue.

Cessenon-sur-Orb aujourd'hui : des réhabilitations respectueuses du patrimoine

La commune de Cessenon-sur-Orb a entrepris plusieurs projets de réhabilitations dans le centre ancien. Ils restent fidèles à l'histoire singulière du village, au vivre ensemble et à son fort développement touristique. Certains projets sont terminés et d'autres débuteront d'ici la fin d'année et ce jusqu'en 2020.

Ouverture d'une médiathèque et d'un complexe culturel attractif :

Au cœur du village, dans des anciennes caves, vient de voir le jour la Médiathèque Jean Ferrat. Inaugurée le 12 janvier 2018, c'est une structure conviviale, un espace propice à la lecture et à la détente, où se mêlent style ancien et contemporain. D'une superficie de 146 m2, elle propose des expositions temporaires, conférences, ateliers pour les adultes et les enfants.

Création d'une Maison des services Sud-Hérault :

Ce projet s'inscrit dans la cadre de la réhabilitation du quartier des tuileries, dont la cheminée en brique encore présente, reste le symbole du succès de l'économie cessenonaise d'antan. L'aménagement prévu, près de 600 m2 comprend des services intercommunaux en direction de la population : un Centre de loisirs, une MSAP (Maison de Services au Public), un PIJ (Point Information Jeunesse), un RAM (Relais des Assistantes Maternelles). Les locaux municipaux étant déplacés, un projet de boulodrome et de maison des Associations est à l'étude.

Entretien et aménagement d'espaces :

Grâce à la mise en place d'un chantier d'insertion, avec des bénéficiaires du RSA, l'espace du château et les murs du rempart vont être dégagés et nettoyés. Pour aérer le centre-ville et pallier le manque de stationnement, de nouvelles places de parking vont également voir le jour.

À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT

Donjon, Chapelle Saint-Roch, Maison Jacquaire, Maison médiévale, Fragment de sarcophage romain, Fontaine du Plô, Glacière de Rhonel, Capalette, Four à chaux, Forêt d'eucalyptus, Le foulon, Les dolmens, L'Orb, Le Rieu Berlou, Réals, Olivier millénaire (Hameau de Lugné), Monument aux morts, Chapelle Notre-Dame de La Barthe ou La Capélanie, Fontaine sucrée, Moulin à huile, Hôtel de ville, Cheminée de la Tuilerie Riche.

Elisabeth DAUZAT
Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine
Adjointe au maire de Quarante

Un patrimoine unique à protéger et valoriser

Le territoire de la Communauté de Communes Sud-Hérault renferme un patrimoine historique, architectural, archéologique et naturel majeur. Ses sites paléontologiques et géologiques mondialement reconnus, ses édifices architecturaux classés, son canal du Midi, ses vestiges d'un passé industriel important, son vignoble, ses caves et ses domaines, sont autant de témoignages du riche passé de ses villages et de celui des hommes et des femmes qui y ont vécus durant des siècles. **Cet héritage est une chance, mais c'est aussi un perpétuel défi pour les communes et les associations patrimoniales du territoire pour répertorier, protéger et valoriser ces trésors parfois mal connus ou oubliés. Ce défi, la communauté de communes Sud-Hérault entend en assumer sa part.**

Répertorier et protéger. En 2017 fut lancé le Plan objet en partenariat avec les services de la DRAC Occitanie – Pyrénées/Méditerranée et du département de l'Hérault. Ce plan de sauvegarde et de valorisation in situ du patrimoine des édifices s'appuie sur une méthodologie précise se déclinant selon trois axes principaux : **un inventaire raisonné, une évaluation sanitaire des œuvres et des bâtiments ainsi qu'un programme de restauration afin de prévenir des dégradations et de les valoriser.** Trois sites de la communauté de communes ont ainsi été choisis (Collégiale Saint-Étienne de Capestang, Abbatiale Sainte-Marie de Quarante et Église Notre-Dame-de-l'Assomption à Babeau-Bouldoux) et une enveloppe de 50 000 € a été dégagée. Ce dispositif sera reconduit en 2018 sur trois autres sites du territoire.

Valoriser. C'est la mission principale de la politique Patrimoine intercommunale. **En direction de la Jeunesse d'abord, avec le Service éducatif Sud-Hérault qui attire des milliers de scolaires** venus de nos villages et d'ailleurs grâce à des contenus pédagogiques solides et des ateliers ludiques. Valoriser aussi en organisant de **nombreuses actions : coordination des Journées européennes du Patrimoine sur l'ensemble du territoire Sud-Hérault, soutien aux Musées de territoire, création de Journées « Patrimoine » gratuites et ouvertes à tous…**

En cette année 2018 proclamée « Année européenne du Patrimoine Culturel », je tenais à revenir sur cet énorme travail de protection et de valorisation des richesses de notre patrimoine commun. Avec l'éducation artistique, qui concerne notamment l'école de musique Sud-Hérault, et notre saison culturelle annuelle avec son importante offre de spectacle vivant, ce sont là les 3 axes majeurs de l'action culturelle intercommunale. Une politique ambitieuse et raisonnée.

Bel été et à très bientôt en Sud-Hérault !

L'école de musique Sud-Hérault clôture sa très belle année !

L'école de musique Sud-Hérault enseigne la musique depuis de nombreuses années à des élèves issus pour la plupart du territoire grâce au dévouement de ses bénévoles et aux professionnalismes de ses professeurs.

Afin de valoriser ce travail, la communauté de communes a souhaité organiser un rendez-vous annuel durant lequel des musiciens professionnels ou expérimentés pourraient rencontrer les élèves de l'école pour travailler et jouer ensemble.

Samedi 23 mai à la Salle Nelson Mandela de Capestang, quarante-cinq élèves âgés de 9 à 75 ans ont donc joué leurs compositions : « Allô ici les jeunes », « Viva latino » et « Il était temps » spécialement composés et écrits par Ruben Guiu, directeur de l'école de musique Sud-Hérault. Cette représentation a ensuite été suivie par le concert de musiciens invités. Cette année c'est l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Chinian/Capestang, sous la direction de Philippe Castell qui est venu interpréter son répertoire varié. En fin de concert l'orchestre a été rejoint par les élèves l'école pour un dernier morceau. **Ensemble ils ont entonné « Viva latino », clôturant ainsi cette belle soirée musicale appréciée par plus de 250 spectateurs. Une très belle vitrine pour l'éducation artistique et musicale en milieu rural !**

Plus d'informations sur l'École de musiqueSud-Hérault au 06 07 70 57 47 ou sur www.cc-sud-herault.fr

CULTURE

Entre saison passée et saison à venir : le succès est toujours au rendez-vous !

La dernière saison culturelle Sud-Hérault aura été celle de tous les records. Plus de rendez-vous, plus de partenariats, une offre plus riche que jamais avec du théâtre classique ou contemporain, des concerts, du cirque acrobatique, des spectacles Jeune Public ou Petite Enfance, des journées patrimoniales et des évènements exceptionnels comme La Nuit du Gospel ou le Concert des Vendanges.

Une programmation exigeante quant à la qualité de ses spectacles mais volontairement populaire et ouverte au plus grand nombre qui a été couronnée par l'enthousiasme du public à en juger par la forte augmentation de la fréquentation et par les retours souvent très positifs des spectateurs. Ces derniers ont encore une fois prouvé leur fidélité et leur attachement à cette saison culturelle implantée sur notre territoire depuis plus de dix ans et qui ne cesse de se renouveler, de se développer et de s'enrichir. Fort de ce succès et conscient des nombreux détails à améliorer, **le service Culture Sud-Hérault vous a concocté une nouvelle programmation pleine de surprises,** de nouveaux partenariats, de nouveaux styles tout en conservant ce qui a fait la réussite des éditions précédentes.

La Saison culturelle Sud-Hérault 2018/2019 vous sera donc présentée lors d'une journée d'ouverture évènement

LE SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018 AU DOMAINE LA MADURA À SAINT-CHINIAN.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

PATRIMOINE

Plan Objet 2017 : Les travaux de restauration sont en cours

Nous vous avions annoncé en 2017, le lancement du Plan objet en partenariat avec les services de la DRAC et du département de l'Hérault dans trois sites de la communauté de communes : la Collégiale Saint-Etienne de Capestang, l'Abbatiale Sainte-Marie de Quarante et l'Église Notre-Dame-de-l'Assomption à Babeau-Bouldoux.

Après la phase d'inventaire scientifique et photographique, des conseils et des préconisations sur l'entretien et le conditionnement des œuvres ont été transmis aux gestionnaires des sites pour lutter contre leurs dégradations souvent entrainées par l'humidité et les parasites. Les trois tableaux d'Etienne Loys, peintre Montpellierain du 18e siècle, de la collégiale de Capestang nécessitaient une intervention d'urgence. Ils sont actuellement traités par Iris Brunner et Josef Vojtek, diplômés et habilités à travailler sur les œuvres protégées au titre des Monuments Historiques. Le raccrochage de ces tableaux est prévu en septembre. Vous pourrez donc les redécouvrir lors des Journées européennes du patrimoine (15 et 16 septembre).

Une exposition sur la faune et la flore de l'Étang de Capestang saluée

La dernière exposition du Service patrimoine : « Vision sauvage de l'étang », réalisée par Sandra Bérénice Michel fut plébiscitée le 29 mars dernier, pour les 30 ans de l'ADIE à Montrouge (Association pour le Droit à l'Initiative Economique).

Cette jeune photographe animalière de Cruzy a représenté l'Occitanie devant plus de 1500 personnes, dont le ministre Bruno Lemaire et le secrétaire d'état, Julien Denormandie. Elle a évoqué avec passion les enjeux de la biodiversité et de la préservation du patrimoine naturel, en s'appuyant sur notre exposition, valorisant ainsi la faune et la flore de l'étang de Capestang, classée en Zone Nature 2000.

SERVICE ÉDUCATIF

Les prix du concours de dessin de la Fête de la Clémentine ont été décernés

L'Écomusée de la Vie d'Autrefois a organisé la première Fête de la Clémentine, le dimanche 27 mai dernier. L'association « Les MémoiRes de Puisserguier » a décidé de rendre hommage au Père Abram (natif de Puisserguier) et au Frère Clément (natif de Chambon sur Dolore, Puy de Dôme), liés par l'invention de la clémentine en marquant symboliquement, le lien qui unit leurs deux régions et leurs deux communes de naissance. **Pour célébrer cette riche journée, les enfants des écoles de la Communauté de communes furent invités à participer au concours de dessin mis en place en partenariat avec le Service éducatif Patrimoine Sud-Hérault.** Afin d'accompagner chaque école dans la création d'une œuvre collective, les animatrices et plasticiennes du service intercommunal sont intervenues dans 12 classes, ainsi qu'au Centre de loisirs Planète Lirou (hors concours). **Toutes les œuvres furent exposées et la remise des prix lors de la fête s'est faite en présence du Président et de la Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine.**

LES PRIMÉS

1er prix : CP/CE1/CE2 - École Henri Bouisset à Cruzy (Classe de Mme Combet)

2e prix : CM1/CM2 - École Font-Claire à Puisserguier (Classe de Mme Delsol)

3e prix : PS/GS - École Lucie Aubrac à Capestang (Classe de Mme Mauriac)

3e prix exaequo : PS/MS/GS - Ecole Henri Bouisset à Cruzy (Classe de Mme Maurat)

Prix spécial techniques artistiques : CM1 - École Jules Ferry à Quarante (Classe de Mme Pouchoulon)

GEMAPI : une compétence nouvelle pour SUD-HÉRAULT

La loi n°2014-58 du 27/02/2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) attribue au bloc communal une compétence exclusive et obligatoire relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Au 1er janvier 2018, ce bloc de 4 compétences a été automatiquement transféré aux EPCI (dont communautés de communes) qui l'exercent en lieu et place des communes.

Les 4 missions composant la compétence GEMAPI qui peuvent être transférées à un Syndicat mixte de bassin, en tout ou partie, sont les suivantes :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydraulique,
- L'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès,
- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Concrètement, il reviendra à Sud-Hérault de porter les travaux sur les cours d'eau de son territoire : le Vernazobres, l'Orb, le Lirou, l'Aude et leurs affluents.
Sud-Hérault étant à cheval sur le bassin versant de l'Orb et celui de l'Aude, la Communauté de communes a décidé de s'appuyer sur l'expertise technique des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) Aude et Orb Libron. Les 2 EPTB seront donc chargés de définir les programmes de travaux utiles à l'exercice de la compétence et d'en assurer la coordination.
Pour le financement de cette nouvelle compétence, le conseil de communauté a instauré une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, sur le territoire communautaire le 24 janvier 2018 et en a arrêté le produit par délibération du 14 février 2018 (320 000 €).

Mise en place de la compétence GEMAPI sur le territoire Sud-Hérault

Sud-Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Orb & Libron
Nature des travaux :
Entretien 2017-2020 de la végétation des berges du Vernazobre, de l'Orb, du Ronnel et de leurs affluents.
Maître d'ouvrage : Communauté de communes Sud Hérault
1, allée du Languedoc 34620 Puisserguier
Tél. : 04.67.93.89.54
Assistance à maîtrise d'ouvrage et coordination des travaux :
Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL)
Domaine de Bayssan le haut. Route de Vendres 34500 Béziers
Contact : M. Vincent DARLES, Technicien Rivière : 06.07.05.77.35
Entreprise : ATP Environnement.
Les Plaines du Logisson 04180 Villeneuve
Durée des travaux :
Première tranche : novembre 2017 à janvier 2018
Opérations ultérieures potentielles jusqu'à l'automne 2020.
Montant des travaux : 183350 € TTC
Plan de financement :
Hérault
Sud-Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

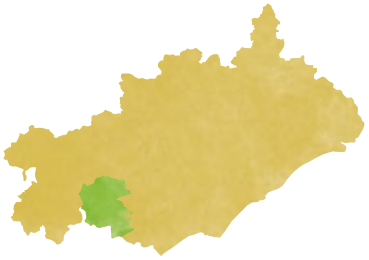

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-HÉRAULT
ZAE La Rouquette – 1 allée du Languedoc
34620 PUISSERGUIER
Tél. 04 67 93 89 54 – **www.cc-sud-herault.fr**

ASSIGNAN · BABEAU-BOULDOUX · CAPESTANG · CAZEDARNES-CEBAZAN · CESSENON-SUR-ORB · CREISSAN · CRUZY · MONTELS MONTOULIERS · PIERRERUE · POILHES · PRADES-SUR-VERNAZOBRE PUISSERGUIER · QUARANTE · SAINT-CHINIAN · VILLESPASSANS

Retrouvez toutes nos actualités sur la page Facebook communauté de communes Sud-Hérault !